

1^{ère} année de CAP en 2 ans - 2^{nde} professionnelle - 2^{nde} générale et technologique
1^{ère} professionnelle – 1^{ère} générale – 1^{ère} technologique – 1^{ère} année de BMA

N° ATTRIBUE EN FIN DE SAISIE des vœux, réalisée par la DSDEN du département demandé en premier vœu, pour les candidats non scolarisés

COLLER L'ETIQUETTE OU COMPLÉTER	F ☐	G ☐
NOM :	Prénom :	
Date de naissance :		
Nom et prénom du représentant légal de l'élève :		
Adresse N° Rue/Bd./Av.....		
Code postal..... Commune.....		
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :	Mèl :
Classe actuelle :LV1	LV2	
Établissement d'origine :		
Public ☐ Privé sous contrat ☐ Privé hors contrat ☐		
SCOLARITE d'origine :		
Elève présentant une situation médicale particulière : Oui ☐ Non ☐		
Professeur principal		
:Cachet de l'établissement		
Code établissement :		

VŒUX FORMULÉS PAR L'ÉLÈVE							
Ordre des vœux	Niveau d'affectation (2 ^{nde} - 1 ^{er} CAP ou 1 ^{ère})	Diplômes et spécialités ou éventuellement enseignements optionnels demandés (indiquer par la lettre "D" si le vœu est dérogatoire au secteur)	Etablissements demandés	Cochez si ES de 1 ^{ère} G. « rare » souhaité*	Statut de la formation demandée	Codes vœux	Avis du chef d'établissement (pour la voie professionnelle) : R : réservé SO : sans opposition F : favorable TF : très favorable
1					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
2					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
3					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
4					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
5					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
6					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
7					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
8					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
9					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		
10					Scolaire ☐ Apprentissage ☐		

Date et signature du représentant légal ou de l'élève majeur :

*Les EDS (enseignements de spécialité de 1ère) « rares » sont : Arts, Littérature et langues et cultures de l'antiquité, Numérique et sciences informatiques, Sciences de l'ingénieur, EPS

Rappel Prénom – Nom – Classe du candidat :

EVALUATIONS DES COMPOSANTES DU SOCLE COMMUN (à compléter par l'établissement ou l'administration pour les élèves de 3 ^{ème} exclusivement)	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
1. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
2. Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale				
3. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
4. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
5. Les méthodes et outils pour apprendre				
6. La formation de la personne et du citoyen				
7. Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
8. Les représentations du monde et l'activité humaine				

MOYENNES ANNUELLES DE L'ÉLÈVE PAR CHAMPS DISCIPLINAIRE (à compléter par l'établissement ou l'administration)									
Français	Maths	H-Géo	Langue vivante 1	Langue vivante 2	EPS	Arts	SVT / Sciences / Biologie	Technologie / En- seignements pro.	Physique Chimie / Découverte pro

Cachet de l'établissement :

*** Consignes de saisie pour les élèves issus du palier 3^{ème}** (lorsque la note n'a pas été renseignée par extraction du LSU) :

Chaque résultat ou positionnement est converti sur une échelle unique en 4 échelons qui donne lieu à l'attribution de points :

Groupe 1 : $0 \leq \text{note} < 5$ ou objectifs non atteints = 3 points

Groupe 2 : $5 \leq \text{note} < 10$ ou objectifs partiellement atteints = 8 points

Groupe 3 : $10 \leq \text{note} < 15$ ou objectifs atteints = 13 points

Groupe 4 : $15 \leq \text{note} \leq 20$ ou objectifs dépassés = 16 points

Les points à attribuer par discipline se calculent à partir de la moyenne de la somme des points obtenus après conversion de chaque bilan périodique, divisée par le nombre de bilans.

Exemple : en Français, si un élève a bénéficié de 3 évaluations périodiques où il était noté, et a obtenu :

1^{er} bilan : 10,6 de moyenne, 2^{ème} bilan : 12,3 de moyenne, 3^{ème} bilan : 9,5 de moyenne

Après conversion, il obtient :

1^{ère} période : 13 points, 2^{ème} période : 13 points, 3^{ème} période : 8 points

Soit un total de 34 points, divisés par 3 (périodes) = 11,3 points. **Il faut donc saisir 11,3 dans la discipline Français.**

Les données collectées font l'objet d'un traitement automatisé dénommé Affelnet-Lycée destiné à préparer les travaux de la commission d'affectation et à fonder la décision d'affectation du DASEN. Les données collectées sont à usage des personnels habilités des établissements fréquentés (ou CIO, le cas échéant), des établissements demandés, des DSDEN et du rectorat. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à dpd@ac-montpellier.fr.